

L'ABBAYE DE STAVELOT. VOLUME 2. LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES: DES ORIGINES À L'AN MILLE. TOME 1

Sous la direction de Brigitte NEURAY



Études et Documents

Archéologie

49/1

TABLE DES MATIÈRES

TOME 1

REMERCIEMENTS	5
---------------	---

PRÉFACE	7
---------	---

AVANT-PROPOS	9
--------------	---

PREMIÈRE PARTIE

CONTEXTES	16
-----------	----

CHAPITRE 1. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	17
---------------------------------------	----

1.1. Choix du site et intérêt particulier	17
1.2. État de conservation des vestiges	17
1.3. Historique des recherches archéologiques	19
1.3.1. Les découvertes de la fin du XIX ^e siècle	19
1.3.2. Le Cercle archéologique stavelotain (1977-1986)	20
1.3.3. L'Association pour la promotion de l'archéologie de Stavelot et de la région liégeoise (1986-2008)	22
1.4. Extension des recherches	25
1.5. Limites archéologiques des recherches	26
1.6. Méthodes de fouille et enregistrement des données	28

CHAPITRE 2. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : LE SITE DE L'ABBAYE, UN GÉOMORPHOSITE PARTICULIER AU CŒUR DE L'ARDENNE SEPTENTRIONALE	33
--	----

2.1. La géologie	33
2.1.1. Le massif de Stavelot	33
2.1.2. Le Poudingue de Malmedy	35
2.2. La géomorphologie	35
2.3. La pédologie	38
2.4. Le choix du site	40
2.5. Les données archéologiques	44

CHAPITRE 3. STAVELOT ENTRE ROUTES ROMAINES, CHEMINS MÉDIÉVAUX ET ANCIENS, ET VOIES D'EAU	47
---	----

3.1. Routes romaines	47
3.2. Chemins médiévaux et anciens	48
3.2.1. Les témoignages archéologiques	49
3.2.2. Les témoignages historiques et archéologiques des axes de circulation et d'itinéraires	51

3.2.3. Divers chemins anciens traversant les territoires abbaciaux	53
3.3. Les voies d'eau	55
3.4. Conclusion	55

CHAPITRE 4. REMACLE ET LA FONDATION DE L'ABBAYE DE STAVELOT : ESSAI DE SYNTHÈSE **63**

DEUXIÈME PARTIE STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES **70**

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS **71**

CHAPITRE 1. LA ZONE DU TRANSEPT, DES NEFS ORIENTALES ET DE LA PARTIE MÉRIDIONALE DU SANCTUAIRE **75**

1.1. État 1	76
1.1.1. Le bâtiment funéraire	76
1.1.2. L'église	88
1.1.3. Les activités artisanales	99
1.2. État 2	102
1.2.1. L'église	102
1.3. État 3	106
1.3.1. L'église	106
1.3.2. La salle méridionale à abside	112
1.3.3. Les bâtiments à l'ouest de la salle à abside	118
1.4. États 1 à 3	120
1.4.1. Description des vestiges	120

CHAPITRE 2. LA ZONE DU SANCTUAIRE, DU DÉAMBULATOIRE ET DE LA CRYPTÉ **123**

2.1. État 1	125
2.1.1. Description des vestiges	125
2.1.2. Interprétation	126
2.2. État 2	126
2.2.1. État 2a. Les bâtiments alignés sur les édifices religieux	126
2.2.2. État 2b. Le bâtiment désaxé par rapport aux édifices religieux	137
2.3. État 3	145
2.3.1. Les bâtiments au nord-est de l'église	145
2.3.2. Le bâtiment à l'est de l'église	153
2.4. Les activités artisanales	160
2.4.1. Répartition géographique	160
2.4.2. Interprétation	162

CHAPITRE 3. LA ZONE DES NEFS OCCIDENTALES **163**

3.1. État 1	164
3.1.1. Le collatéral nord	164

3.1.2. La nef centrale	168
3.1.3. Le collatéral sud	170
3.1.4. Synthèse état 1.	174
3.2. État 2	175
3.2.1. Le bâtiment 1.	175
3.2.2. Le bâtiment 2.	177
3.2.3. L'artisanat verrier	180
3.2.4. Les restaurations après l'incendie (état 2c)	186
3.2.5. Les sépultures	187
3.2.6. Synthèse état 2.	190
3.3. État 3	192
3.3.1. Les structures murales	192
3.3.2. Les remblais contenant des éléments de décor carolingien	194
3.3.3. Synthèse état 3.	195

CHAPITRE 4. LA ZONE DU CLOÎTRE 197

4.1. État 1	199
4.1.1. Bâtiments alignés sur les édifices religieux, sondages [s106] et [s95]	199
4.1.2. Bâtiment désaxé vis-à-vis des édifices religieux, sondages [s118] et [s119].	200
4.1.3. Trous de poteaux isolés	201
4.1.4. Synthèse état 1.	202
4.2. État 2	203
4.2.1. Activités artisanales, sondages [s122], [s117] et [s118]	203
4.2.2. Bâtiment désaxé vis-à-vis des édifices religieux, sondages [s118] et [s119]	205
4.3. Vestiges antérieurs à l'état 3	206
4.3.1. Les traces de bâtiments avec enduits peints, sondages [s105E] et [s122]	206
4.3.2. La fondation en arc de cercle, sondage [s118]	209
4.3.3. Les trous de poteaux et les fosses.	210
4.4. État 3	214
4.4.1. L'aile nord.	214
4.4.2. L'aile est.	216
4.4.3. L'aile sud	226
4.4.4. Le bâtiment à l'est de l'aile orientale	233
4.4.5. Synthèse état 3.	234

CHAPITRE 5. SYNTHÈSE DES ÉTATS 1 À 3 : ÉVOLUTION DE L'ABBAYE AU HAUT MOYEN ÂGE 237

5.1. État 1 (milieu VII^e-début IX^e siècle)	237
5.1.1. Le bâtiment funéraire	237
5.1.2. La première église.	238
5.1.3. Les autres bâtiments	239
5.1.4. Les activités artisanales	240
5.1.5. Conclusion	240
5.2. État 2 (IX^e siècle).	241
5.2.1. Les bâtiments au nord-est de l'église (état 2a).	241
5.2.2. Le bâtiment désaxé à l'est de l'église (état 2b).	242
5.2.3. Les activités artisanales	243
5.2.4. La décoration de l'église	243
5.2.5. Après l'incendie : traces de restauration et inhumations (état 2c).	244
5.2.6. Conclusion	244

5.3. État 3 (x^e-début xi^e siècle)	245
5.3.1. L'église	245
5.3.2. La salle méridionale à abside	246
5.3.3. Le bâtiment à l'est de l'église.	247
5.3.4. Le bâtiment à l'ouest de l'église	247
5.3.5. Les constructions au nord-est de l'église.	247
5.3.6. Le cloître	247
5.3.7. Conclusion	248

TROISIÈME PARTIE

STRUCTURES FUNÉRAIRES

252

CHAPITRE 1. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES

253

1.1. Introduction	253
1.2. Limites de l'étude	253
1.3. Méthodologie	254
1.3.1. Pratiques funéraires.	254
1.3.2. Données biologiques	255
1.4. Chronologie relative	256
1.5. Sépultures du milieu du vii^e à la fin du ix^e siècle	257
1.5.1. Répartition	259
1.5.2. Orientation	261
1.5.3. Pratiques funéraires.	261
1.5.4. Données biologiques	266
1.5.5. Sépultures particulières	271
1.6. Sépultures de la fin du ix^e au début du xi^e siècle	279
1.6.1. Répartition	280
1.6.2. Orientation	281
1.6.3. Pratiques funéraires.	281
1.6.4. Données biologiques	284
1.6.5. Sépulture particulière.	291
1.7. Sépultures antérieures au xi^e siècle	294
1.7.1. Répartition	295
1.7.2. Orientation	295
1.7.3. Pratiques funéraires.	296
1.7.4. Données biologiques	296
1.8. Conclusion	299

CHAPITRE 2. LES SARCOPHAGES

305

2.1. Contextes de découvertes et descriptions.	305
2.1.1. Les sarcophages T307 et T308 découverts au xix ^e siècle.	305
2.1.2. Le sarcophage T301 découvert en 1980	307

2.1.3. Le sarcophage T302 découvert en 1999	309
2.1.4. Le sarcophage T306 découvert en 2015	310
2.1.5. Comparaison des sarcophages	311
2.2. Natures et origines pétrographiques.	312
2.3. Aspects technologiques	314
2.4. Une <i>fenestella</i> ?	317
2.5. Datation	318
2.6. Réutilisations et manipulations des sarcophages	318
2.6.1. Le sarcophage T301	319
2.6.2. Le sarcophage T307	319
2.6.3. Le sarcophage T302	319
2.6.4. Le sarcophage T308	320
2.6.5. Interprétation	320
2.7. Conclusion	321

ADRESSES DE CONTACT DES AUTEURS	325
--	------------

TOME 2

QUATRIÈME PARTIE MOBILIER ET MATÉRIAUX

CHAPITRE 1. LE SITE AVANT L'ARRIVÉE DE REMACLE : TRACES D'OCCUPATION GALLO-ROMAINE

CHAPITRE 2. LA CÉRAMIQUE MÉROVINGIENNE

CHAPITRE 3. LA CÉRAMIQUE CAROLINGIENNE : UN CARREFOUR D'INFLUENCES

CHAPITRE 4. LES VITRAUX

CHAPITRE 5. LE MATÉRIEL VERRIER ET LES PLOMBES DE VITRAUX

CHAPITRE 6. LES ENDUITS PEINTS

CHAPITRE 7. LES OBJETS MÉTALLIQUES ET EN MATIÈRE DURE ANIMALE

CHAPITRE 8. LES TUILES

CHAPITRE 9. LES PIERRES DÉCORATIVES ET LES OUTILS LITHIQUES

CHAPITRE 2. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : LE SITE DE L'ABBAYE, UN GÉOMORPHOSITE PARTICULIER AU CŒUR DE L'ARDENNE SEPTENTRIONALE

ANDRÉ OZER²³

2.1. LA GÉOLOGIE

2.1.1. Le massif de Stavelot

L'Ardenne septentrionale est constituée du point de vue géologique par les roches les plus anciennes du pays. Celles-ci datent du début du Primaire, le Cambrien (542 à 485 millions d'années), et on y trouve des roches résistantes telles que des quartzites, des quartzo-phyllades mais aussi des phyllades, des schistes... Elles forment le Massif de Stavelot (fig. 15). Les affleurements de quartzite les plus significatifs sont la Pierre du Diable, au nord de Stavelot, le Rocher de Warche, à proximité du village éponyme et, non loin de là, le Rocher de Falize... mais aussi le Faix du Diable, près de Wanne.

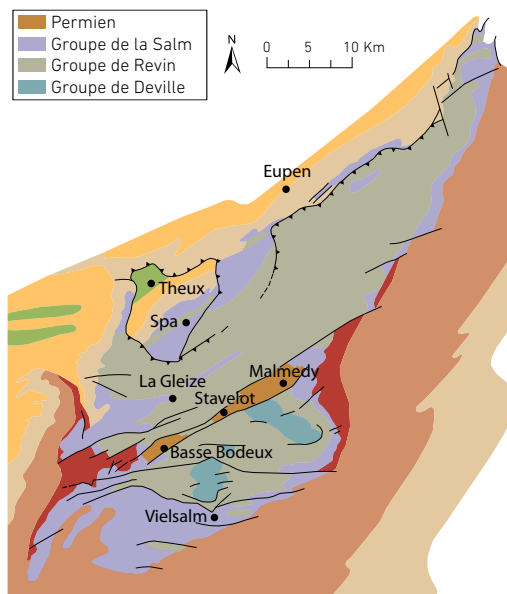


Fig. 15

Carte géologique du massif de Stavelot (d'après BOULVAIN & PINGOT, 2021, fig. II.4).

Infographie : M. Salmon
© SPW-Service géologique de Wallonie

Fig. 16

Vue de la fontaine et du perron de la place Saint-Remacle de Stavelot et détail de son pavement de galets.

Photos : J.-M. Evrard (gauche) et A. Ozer (droite)

On peut aussi retrouver ces roches résistantes dans les galets bien émoussés provenant de l'Amblève qui pavent la place Saint-Remacle à Stavelot et qui en font son originalité et son classement comme site (fig. 16).



²³ Professeur honoraire, Université de Liège, Faculté des Sciences, Département de géographie.

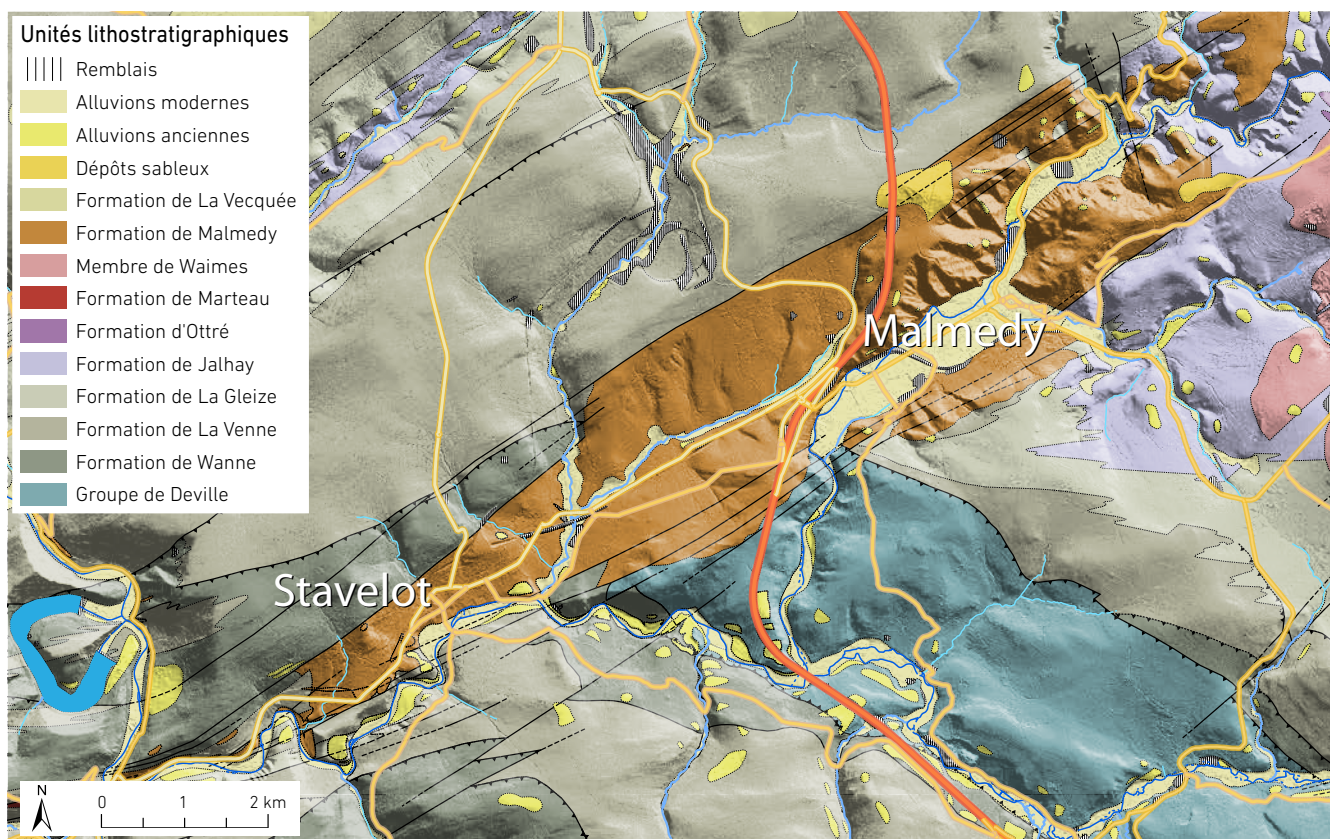


Fig. 17

Le graben de Malmedy (d'après LAMBERTY *et al.*, s.d.).

Infographie : M. Salmon
© SPW-Service géologique de Wallonie

Fig. 18

Le Poudingue de Malmedy, vues de détail des galets soudés par un ciment calcaro-argileux rougeâtre.

Photos : P. Schmitt
© Contrat de rivière Amblève-Rour (gauche) et J.-M. Evrard (droite)

Mais le Massif de Stavelot est coupé en deux par un accident tectonique majeur (fig. 17) : une dépression bordée de failles et appelée *graben*²⁴ par les géologues (OZER & MACAR, 1968). Ces mouvements tectoniques font partie du plissement hercynien qui engendra la surrection de l'Ardenne qui débuta il y a 400 millions d'années pour se terminer à la fin de l'ère primaire, au Permien (240 millions d'années). Ce soulèvement entraîna des dislocations dont cette dépression de 22 km de long et 2,6 km de large au maximum qui s'étend depuis Bévercé, à l'est

de Malmedy, jusque Basse-Bodeux, en passant par Malmedy et Stavelot.

Mais, curiosité géologique, cette dépression a été comblée à la fin du Primaire, au Permien, par des dépôts fluviatiles constitués essentiellement de galets, formant ainsi le Poudingue de Malmedy, seul conglomérat fluviatile de Belgique (fig. 18). Autre particularité, la présence de galets de calcaire dans ce conglomérat, roche inexistante en Ardenne ! Par l'étude des fossiles contenus dans ces galets, les paléontologues ont



²⁴ Terme introduit par les géologues allemands et qui signifie fossé tectonique d'effondrement entre deux failles.

pu déterminer leur origine : ils proviendraient d'affleurements de calcaire du Dévonien moyen (393 à 382 millions d'années) situés en Eifel, plus précisément dans la région de Prüm (à 50 km au sud-est de Malmedy) ; transportés par un cours d'eau aujourd'hui disparu, ces galets auraient ainsi été piégés dans une dépression d'origine tectonique préexistante et constitué le Poudingue de Malmedy.

2.1.2. Le Poudingue de Malmedy

Le Poudingue de Malmedy²⁵ se répartit en deux lambeaux principaux : celui de Stavelot-Malmedy et celui de Basse-Bodeux séparés par le seuil de Trois-Ponts. Il comprend trois assises.

L'assise inférieure, surtout visible au sud de Malmedy (60 m de puissance), est constituée essentiellement de galets d'origine locale (quartzite, grès, schistes, arkose...), liés par un ciment argileux rouge jaunâtre.

Dans l'assise médiane à ciment calcaro-argileux de couleur rouge violacé, les galets calcaires allochtones, largement prédominants, sont mélangés avec des galets de grès, quartzites et quartzo-phyllades. Cette assise, d'une puissance de 130 m à Malmedy et de 35 m à Stavelot, constitue par contre l'essentiel du remplissage du lambeau de Basse-Bodeux (70 m). Suite à la présence d'une majorité de galets calcaires et du ciment calcaro-argileux qui les lie, il en résulte que ce conglomérat se comporte morphologiquement comme une roche calcaire stricto sensu avec des grottes, des pertes, des résurgences..., phénomènes karstiques qui se situent essentiellement à Malmedy. Ainsi, cette nouvelle région karstique pour la Belgique n'a été décrite pour la première fois qu'en 1968 et publiée en 1971 (OZER, 1971 ; 1979). La présence de calcaire va aussi permettre le développement d'une flore calcicole originale au sein de l'Ardenne, d'une microfaune particulière avec des espèces rares de petits mollusques, mais aussi de sols plus fertiles que les terres acides des hauts plateaux avoisinants.

Enfin, l'assise supérieure à ciment argileux rouge violacé vient couronner le tout. Elle ne contient que des galets locaux comme pour la première assise mais ceux-ci sont moins émoussés, ce qui témoignerait d'un transport beaucoup plus court. Sa puissance peut atteindre jusqu'à 30 m au nord de Malmedy.

2.2. LA GÉOMORPHOLOGIE

Comme le Poudingue de Malmedy est une roche beaucoup plus tendre que les roches cambriennes qui le bordent, il a été plus facilement érodé par l'évolution naturelle des versants et se trouve donc en dépression. Il s'agit donc d'un bel exemple d'érosion différentielle. Ainsi, le site de Stavelot s'est développé dans une dépression contenant du poudingue qui repose sur des roches cambriennes dures et imperméables et qui est traversée par l'Amblève vers 275 m. Cette dépression, entourée de plateaux qui culminent à plus de 520 m, est bordée par des abrupts relativement pentus (jusqu'à 30 %), interprétés comme les flancs exhumés du fossé tectonique (fig. 19-20). Ces versants redressés sont connus des amateurs de cyclisme : au sud de Stavelot, la côte du Stockeu et au nord, la Haute-Levée.

La coupe topographique dressée à hauteur de l'abbaye (fig. 21) présente en effet une large dépression bordée par deux abrupts, comblée par le poudingue. A contrario, la coupe suivante qui se situe à 2 km à l'aval de Stavelot (fig. 22), en dehors du lambeau de poudingue, recoupe les roches résistantes du Cambrien. Son profil en V, typique des vallées ardennaises, avec de fortes pentes et une plaine alluviale restreinte, y empêche toute construction.

À Stavelot, le poudingue n'affleure d'ailleurs que sur le versant nord, où les pentes deviennent plus modérées (10 %) dès que le poudingue est atteint. Cependant, partout, le substratum est surmonté de dépôts de pente, des dépôts de solifluxion mis en place suite aux alternances gel-dégel pendant les périodes froides du Quaternaire.

²⁵ Appelé maintenant Formation de Malmedy dans la nouvelle carte géologique en cours d'édition.

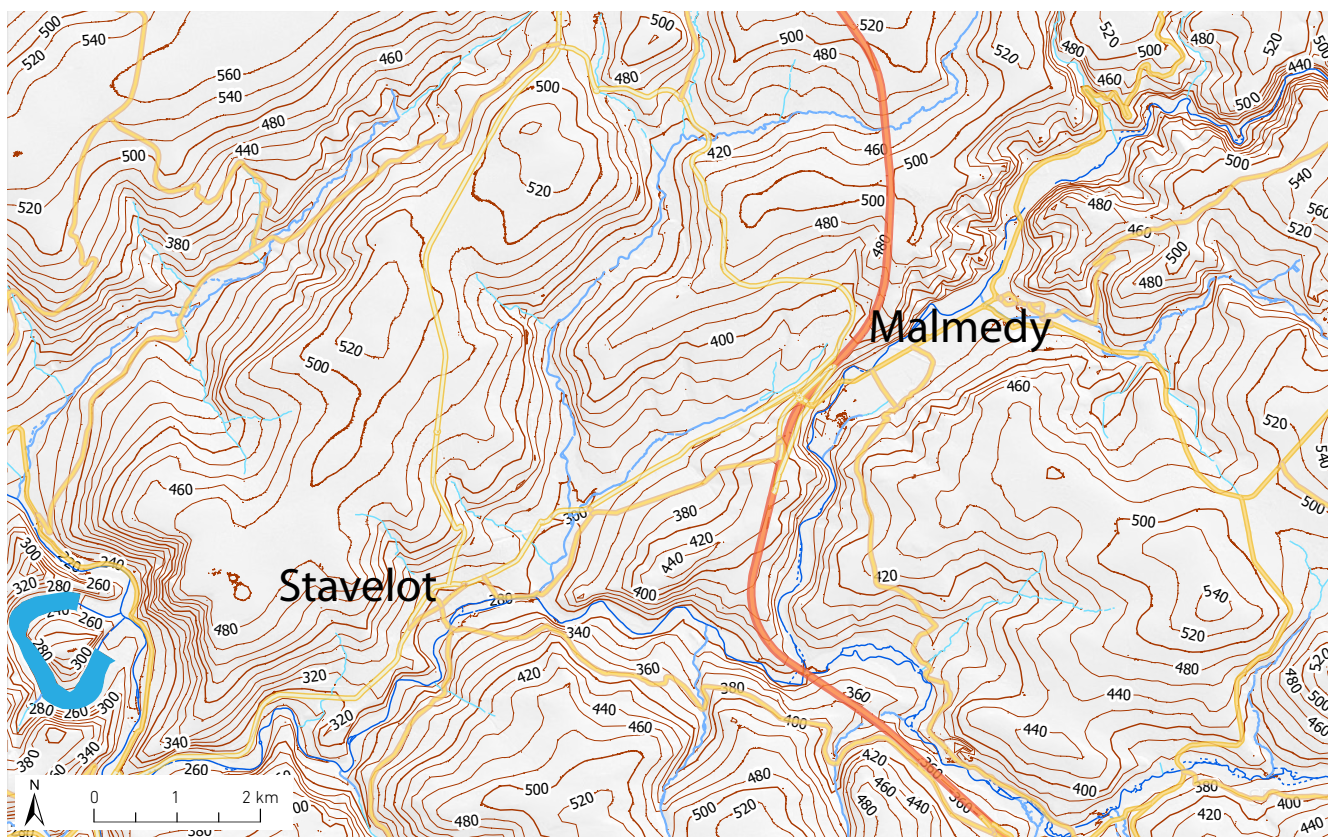


Fig. 19

Carte topographique de la région de Stavelot-Malmedy (SPW [<https://geoportail.wallonie.be/>]).

Infographie : M. Salmon © SPW-Service géologique de Wallonie

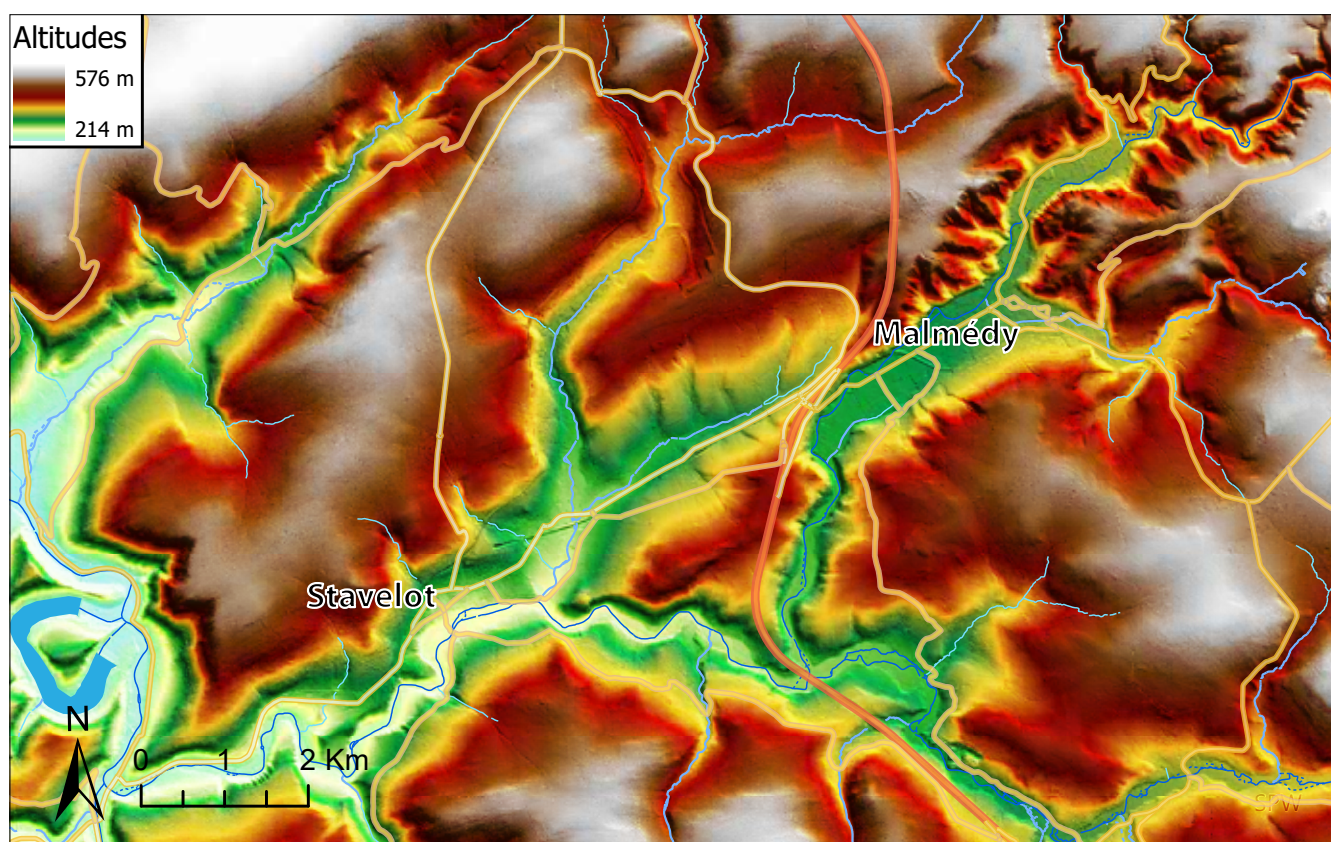


Fig. 20

Carte MNT (modèle numérique de terrain) de la région de Stavelot-Malmedy (SPW [<https://geoportail.wallonie.be/>]).

Infographie : M. Salmon © SPW-Service géologique de Wallonie

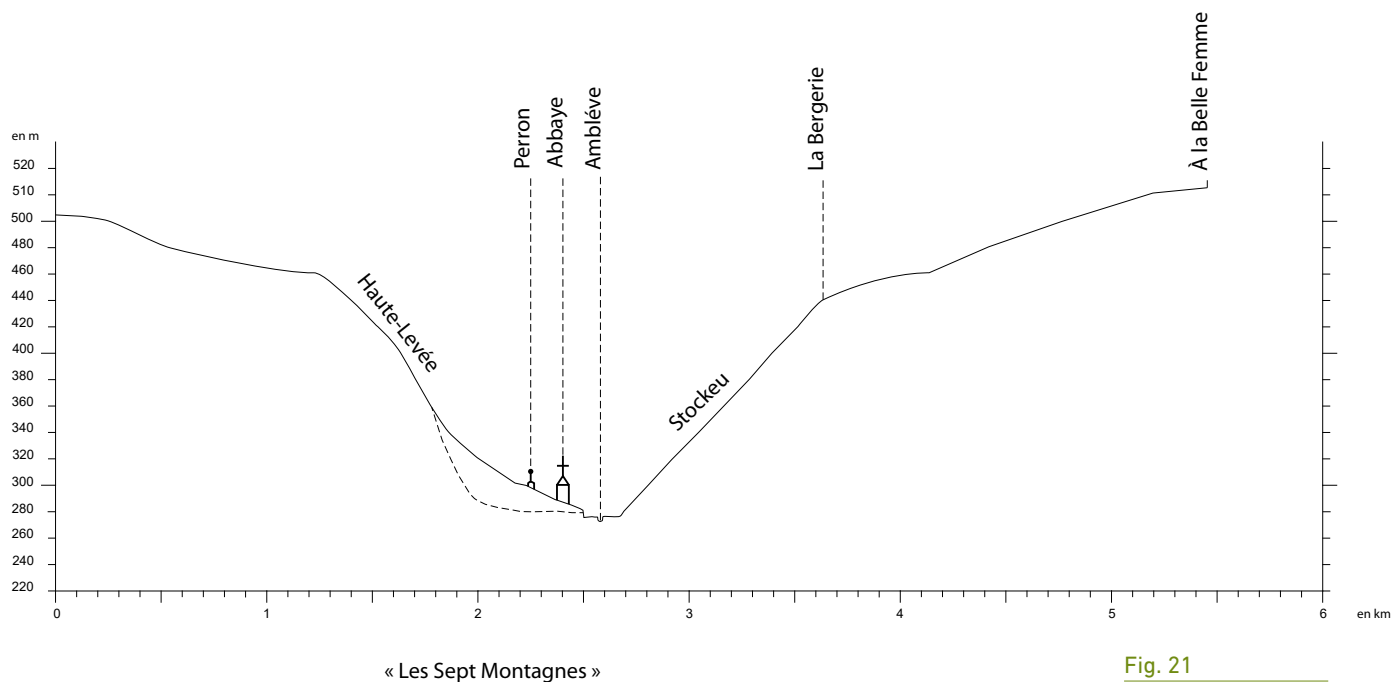


Fig. 21

Coupe topographique nord-ouest/sud-est à hauteur de la ville de Stavelot, montrant le profil en cuvette; en pointillé, la base du Poudingue de Malmedy.

Données: A. Ozer
Infographie: B. Neuray,
© SPW-AWaP

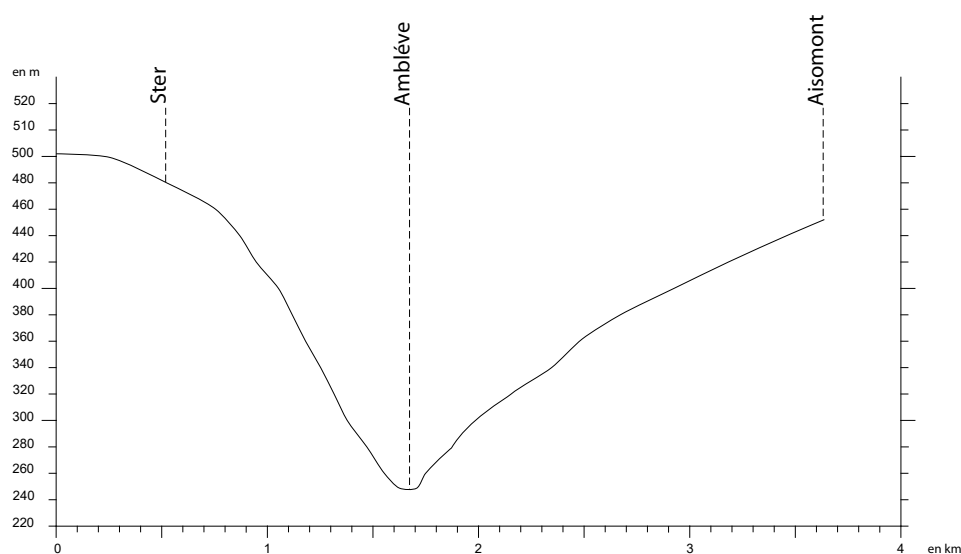


Fig. 22

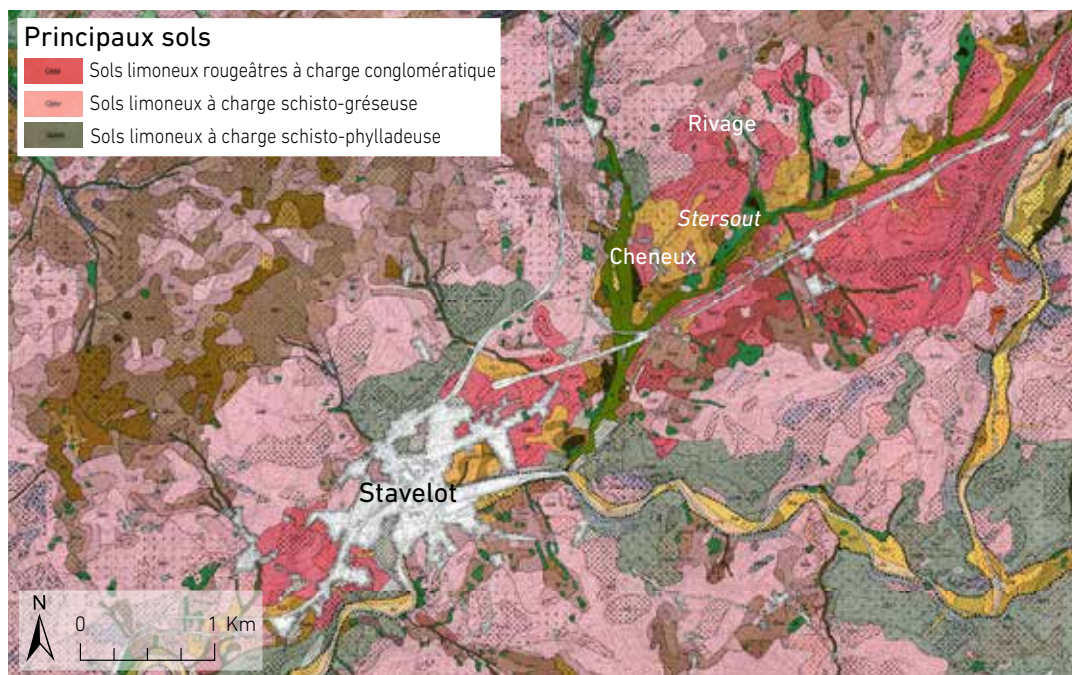
Coupe topographique nord-ouest/sud-est entre Stavelot et Trois-Ponts, à l'aval de la dépression comblée par le Poudingue de Malmedy.

Données: A. Ozer
Infographie: B. Neuray,
© SPW-AWaP

Ils se composent de galets détachés du poudingue et d'éléments anguleux de quartzite ou de phyllade, gélifractés, issus de la partie supérieure du versant, le tout dans une matrice limoneuse provenant des apports éoliens déposés aussi pendant les épisodes froids du Quaternaire.

C'est sur cette pente moins pentue (versant nord) que la ville de Stavelot s'est développée, alors que les bâtiments de l'abbaye se sont établis à la base du versant, sur une surface relativement plane (vers 285 m), sans doute une basse terrasse non inondable de l'Amblève.

En effet, le niveau de l'Amblève, mesuré à proximité du pont, va de 273,97 à 274,14 m. Sachant que le sol dans l'église du XI^e siècle était à 284,40 m, ce qui correspond aussi à l'altitude du revêtement actuel en dolomie à l'intérieur du site archéologique, il y a donc une différence de 10 m entre l'Amblève et le niveau du sol de l'église abbatiale ottonienne. Le gravier mis à nu lors des fouilles correspond bien à une basse terrasse de l'Amblève et ces mesures précises nous permettent d'affirmer que l'église et les bâtiments de l'abbaye ont été installés sur une zone relativement plane et, surtout, non inondable.

**Fig. 23**

Carte pédologique de la région de Stavelot-Malmedy (d'après PAHAUT, 1973).

Infographie: M. Salmon
© SPW-Service géologique de Wallonie

2.3. LA PÉDOLOGIE

Les sols développés sur le Poudingue de Malmedy sont de couleur rouge, limono-caillouteux, à drainage favorable et dont la charge est composée de cailloux souvent émoussés provenant de la désagrégation superficielle du poudingue (fig. 23).

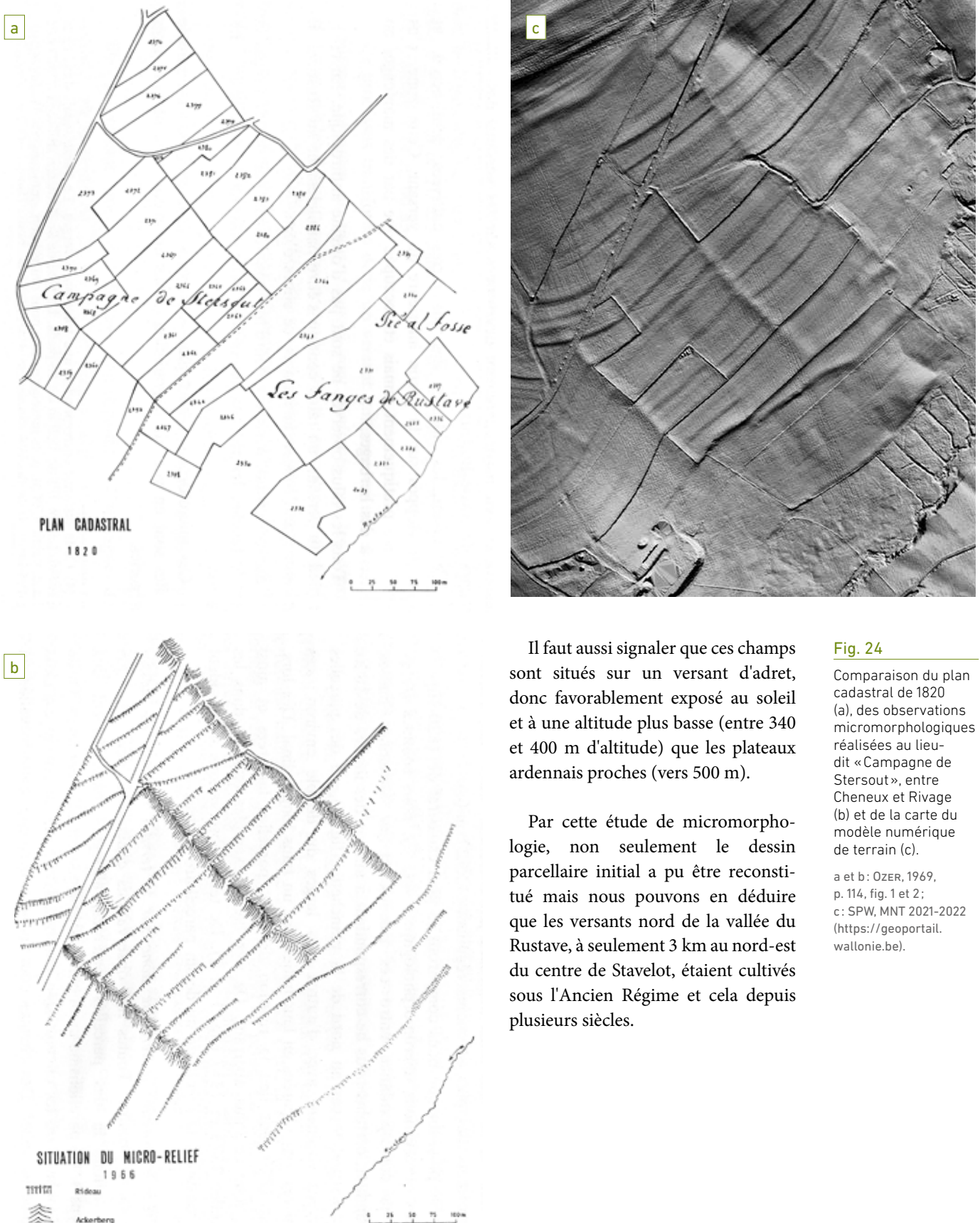
La qualité du drainage, la charge limoneuse et la présence de calcaire expliquent que ces sols étaient plus favorables à l'agriculture que les sols ardennais plus acides. Par ailleurs, Pahaut (1973), dans le texte explicatif de la carte des sols de Stavelot, déclare : « L'ensemble des sols rougeâtres dérivés du Permien constitue une aire intéressante sous l'angle agricole [...] La culture fourragère et de plantes racines y rencontre toutes les conditions écologiques souhaitées ». En témoigne l'ancienne affectation du sol.

Par une étude de micromorphologie, nous avons pu relever à proximité immédiate de Stavelot, sur le flanc nord de la vallée du Rustave, au lieu-dit « Campagne de Stersout », entre Cheneux et Rivage, que ce versant, exposé au sud et d'une pente modérée (10 %), avait été occupé pendant plusieurs siècles par des champs laniérés, caractéristiques des champs labourés, alors qu'aujourd'hui ce secteur est occupé par des pâturages et des prés de fauche sur de plus grandes parcelles (OZER, 1969). En effet, la disposition de *rideaux*²⁶ et d'*ackerberge*, ou *crêtes de labour*²⁷, nous a permis de reconstituer le dessin parcellaire avant 1820 (date du levé du premier plan cadastral) et donc le paysage rural antérieur au XIX^e siècle. Ces structures morphologiques se sont développées au cours des siècles. Les rideaux sont disposés à des intervalles plus ou moins réguliers et distants d'environ 26-27 m, distance qui correspond à une toise ou 6 verges²⁸. Par contre, la distance entre deux *ackerberge* est de l'ordre de 135 m, ce qui correspond à 1,5 bonnier ou 30 verges (fig. 24).

²⁶ Petits talus disposés perpendiculairement à la ligne de pente et donc parallèles aux isohypses et qui correspondent aux limites des champs laniérés.

²⁷ Relèvement du profil longitudinal du champ à ces deux extrémités, causé par le labourage et disposé perpendiculairement aux courbes de niveau.

²⁸ La verge valait 16 pieds, soit un peu moins de 4,5 m ; le pied de saint Remacle, utilisé comme unité de base, valait 0,28 m (communication orale de feu W. Legrand).

**Fig. 24**

Comparaison du plan cadastral de 1820 (a), des observations micromorphologiques réalisées au lieu-dit « Campagne de Stersout », entre Cheneux et Rivage (b) et de la carte du modèle numérique de terrain (c).

a et b: OZER, 1969, p. 114, fig. 1 et 2;
c: SPW, MNT 2021-2022 (<https://geoportail.wallonie.be>).

Il faut aussi signaler que ces champs sont situés sur un versant d'adret, donc favorablement exposé au soleil et à une altitude plus basse (entre 340 et 400 m d'altitude) que les plateaux ardennais proches (vers 500 m).

Par cette étude de micromorphologie, non seulement le dessin parcellaire initial a pu être reconstitué mais nous pouvons en déduire que les versants nord de la vallée du Rustave, à seulement 3 km au nord-est du centre de Stavelot, étaient cultivés sous l'Ancien Régime et cela depuis plusieurs siècles.

2.4. LE CHOIX DU SITE

Le site de l'abbaye de Stavelot s'est étendu au pied du versant nord de l'Amblève, versant d'adret exposé au soleil, mais aussi sur un replat à environ 10 m au-dessus du lit de l'Amblève et donc dans un secteur non inondable, sur une basse terrasse de ce cours d'eau développée vraisemblablement sur le substratum cambrien, non visible à cet endroit.

Par contre, il est important de souligner la proximité de l'Amblève dont l'abbaye a pu bénéficier de l'énergie hydraulique et la maîtriser. Sur la Carte de Ferraris (1771-1778; fig. 25), on peut voir deux moulins au pied de l'abbaye qui sont alimentés par un bief, «Les Bressaix», déviation du cours de l'Amblève toujours présente aujourd'hui et aménagée sous le régime de la principauté abbatiale à une date non connue. On peut le voir aussi sur la gravure de G.-C. Kilian (entre 1715 et 1717; fig. 26) qui souligne aussi la présence de deux moulins dont un serait une scierie (PASCAUD, 2013, p. 107). La toponymie en garde la trace puisque la rue qui longe le pied de l'abbaye se nomme «Quai

des Vieux-Moulins». Plus tard, ce même site, transformé en une centrale hydro-électrique de basse chute en 1903, alimentera Stavelot en électricité jusqu'en 1968.

Également sur la Carte de Ferraris, on note déjà la présence de l'étang, à 300 m à l'ouest de l'abbaye. Il est situé quelques mètres en contre-haut de l'Amblève. Mon hypothèse est qu'il a été aménagé sur une ancienne basse terrasse de l'Amblève taillée dans le substratum cambrien et qui devait correspondre à un ancien méandre abandonné, comme le suggère la concavité du versant à cet endroit. Cet étang est alimenté par les sources provenant de la nappe contenue dans le poudingue qui repose ici sur les roches imperméables du Paléozoïque (roches visibles sur le versant ouest des étangs). Il est vraisemblable que cet étang ait été aménagé et bordé par des digues, sous le régime de la principauté pour y installer des viviers. Le dessin de Charles-Denis de Beaurieux (fin du XVIII^e s.; fig. 27) montre aussi l'existence de cet important vivier. Sur la gravure de Remacle Leloup (1743; fig. 28), l'étang, fort visible, est bordé par une digue sur son bord sud.

Fig. 25

Extrait de la Carte de Ferraris (1771-1778), pl. 215

© KBR – Cartes et Plans – PX CP-3/27-28 – ms. IV 5.627



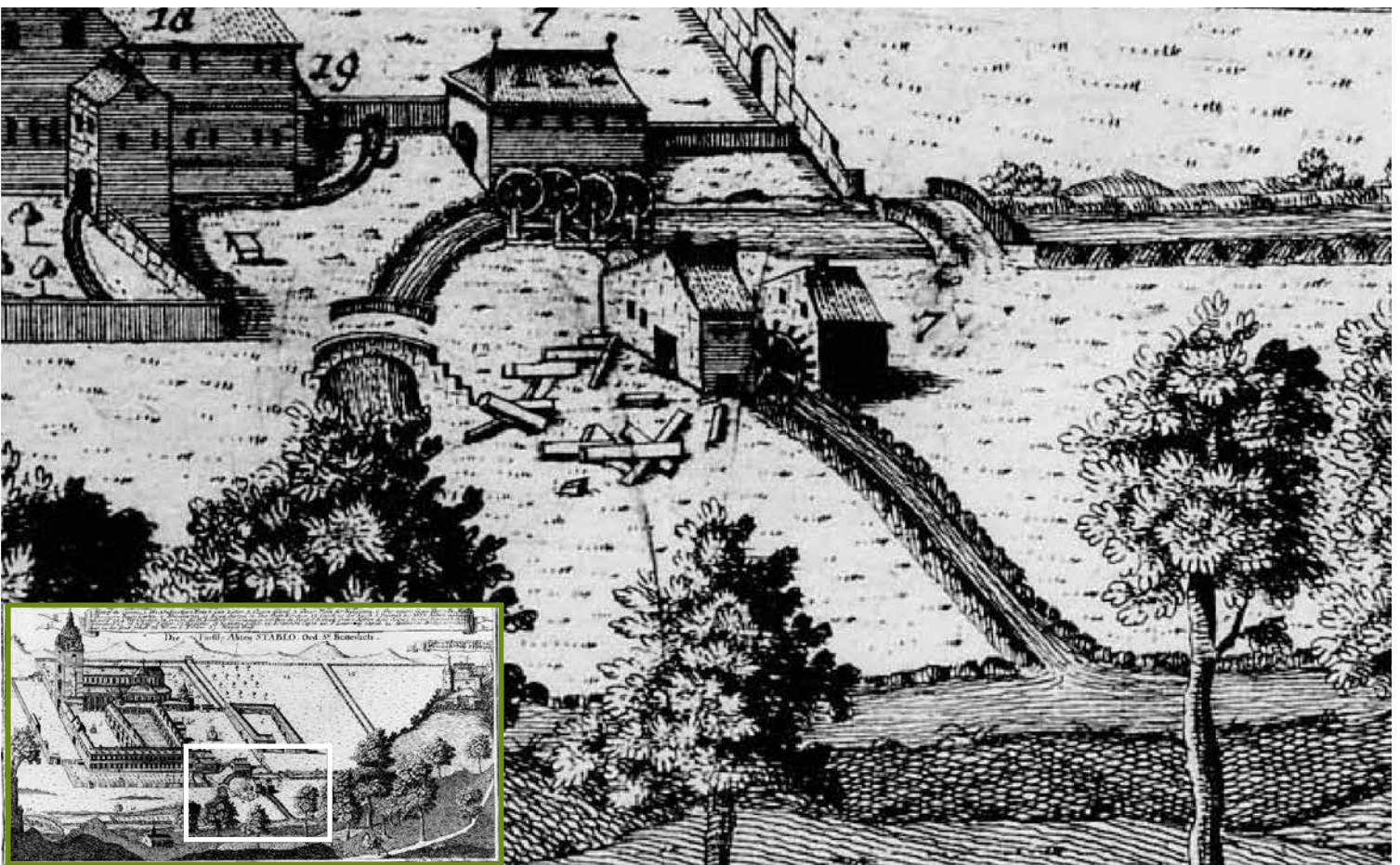


Fig. 26

Die Fürstle Abtey STABLO, Ord. Sti Benedicti., gravure sur cuivre de Georg Christoph Kilian, début du XVIII^e s. (lieu de conservation inconnu) ; détail du bief et des moulins.

© CC-BY KIK-IRPA, Bruxelles, photo 9016b

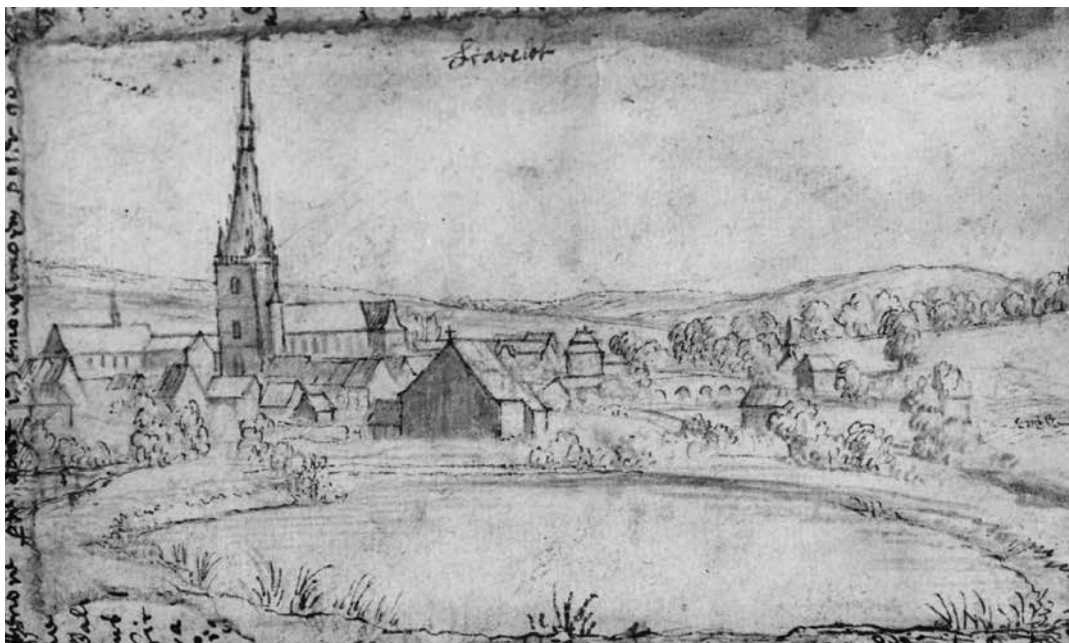


Fig. 27

Stavelot, dessin de Charles-Denis de Beurieux, fin du XVII^e s. (Spa, musée de la Ville d'eaux, C 0352a, f° 349).

© CC-BY KIK-IRPA, Bruxelles, photo M285441

Fig. 28

Vue de la Ville de Stavelot et Son abbaïe,
gravure au burin
par Remacle Leloup,
1743 (musée Wittert
ULiège, inv. 20380).

Photo : Massange de
Collombs,
© CC-BY KIK-IRPA,
Bruxelles, photo 7962A

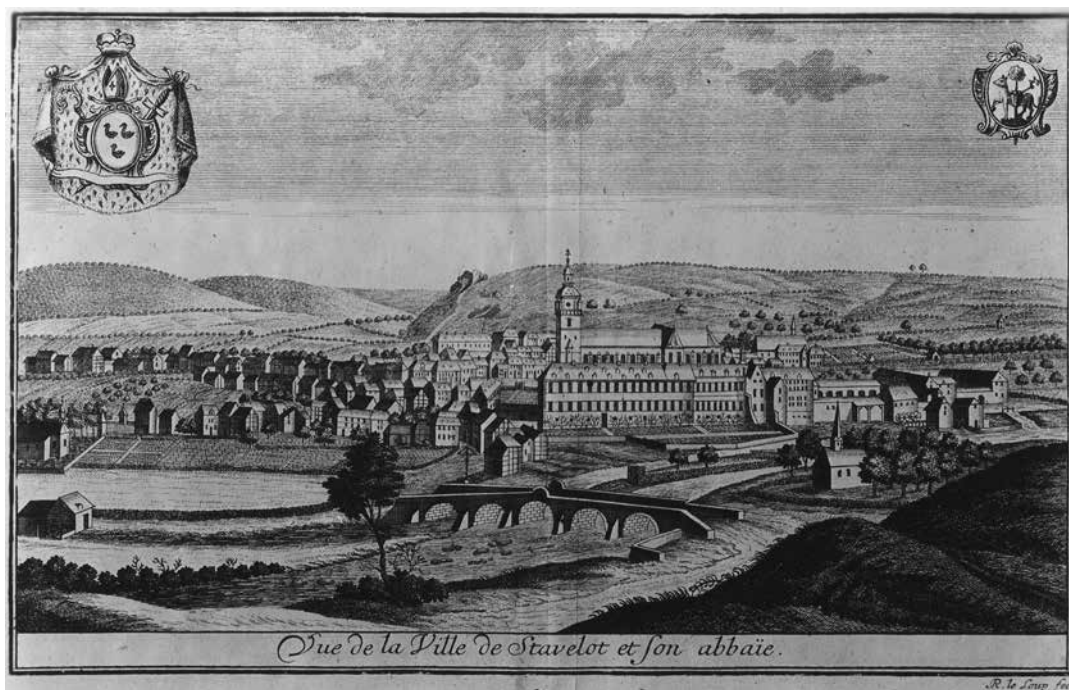


Fig. 29

Vue du
chronogramme de la
fontaine du perron de
Stavelot permettant
de dater sa
construction en 1769.

Photo : J.-M. Evrard



La maîtrise de l'eau est aussi une caractéristique de l'Ancien Régime. En effet, c'est au XVIII^e siècle que la ville de Stavelot se voit dotée, sous l'administration du prince-abbé Jacques de Hubin, de fontaines et de bacs (1777) et

surtout de son perron érigé au centre de la place Saint-Remacle en 1769, comme l'atteste le chronogramme gravé : « prInClpe JaCobo Irrorant nos fLVMI na paCls, stat fons et CLarls haeC LoCa sparglt aqVls²⁹ » (fig. 16 et 29).

²⁹ « Sous le règne du prince Jacques des fleuves de paix nous baignent ; la fontaine s'élève et arrose ces lieux de ses eaux claires » (traduction W. Legrand, 1938, p. 42).



Fig. 30

Détail des micro-lapiez sur la margelle calcaire du bassin de la fontaine du perron de Stavelot.

Photo : A. Ozer

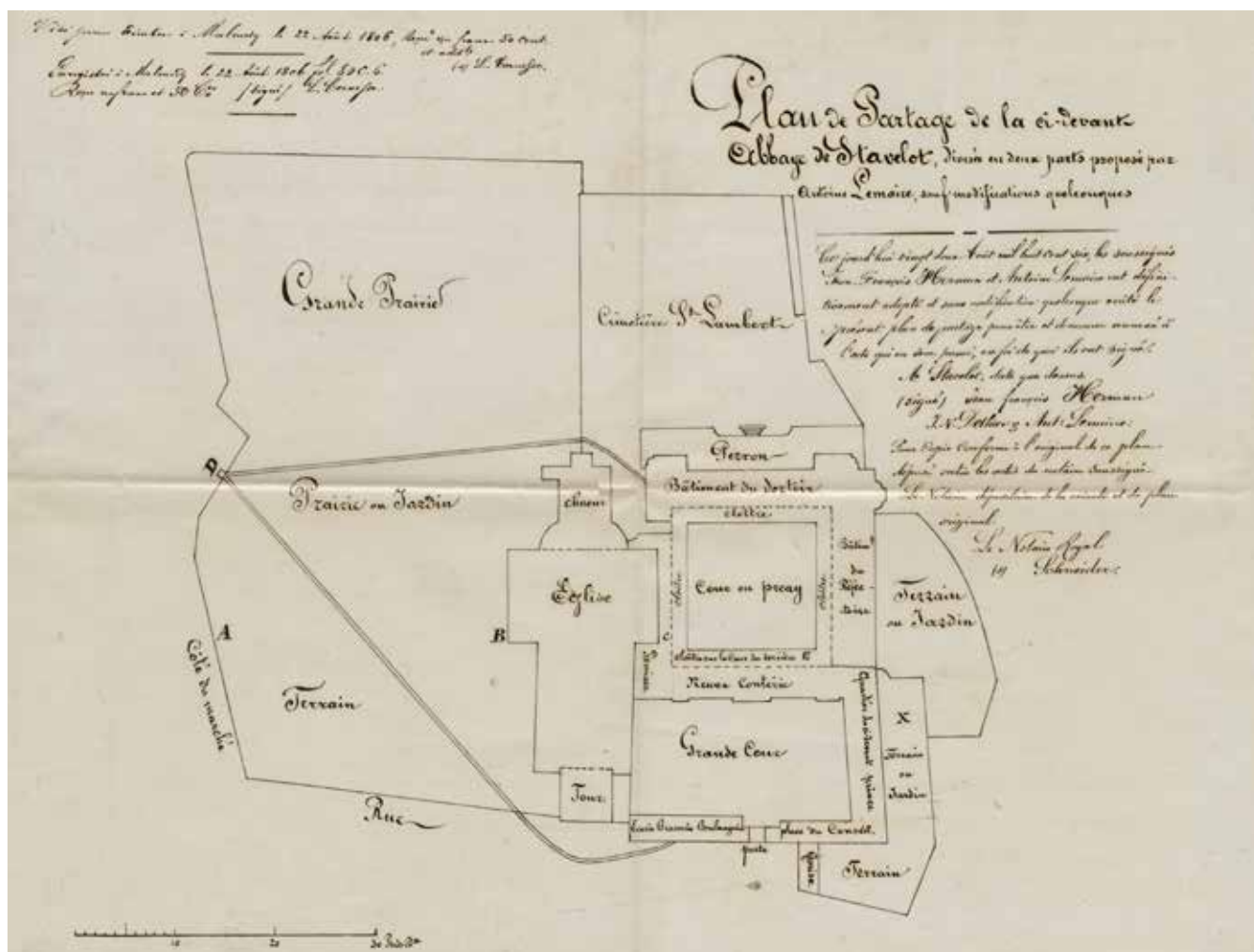
Ces fontaines étaient alimentées par l'eau captée sur le versant nord de Stavelot dans le Hottonrui, eau caractérisée par un pH faible. Cette acidité a engendré de petites ravines sur la margelle calcaire du bassin qui entoure le perron. Ces incisions, dues à la dissolution du calcaire lors du débordement de l'eau, constituent des micro-lapiez (fig. 30).

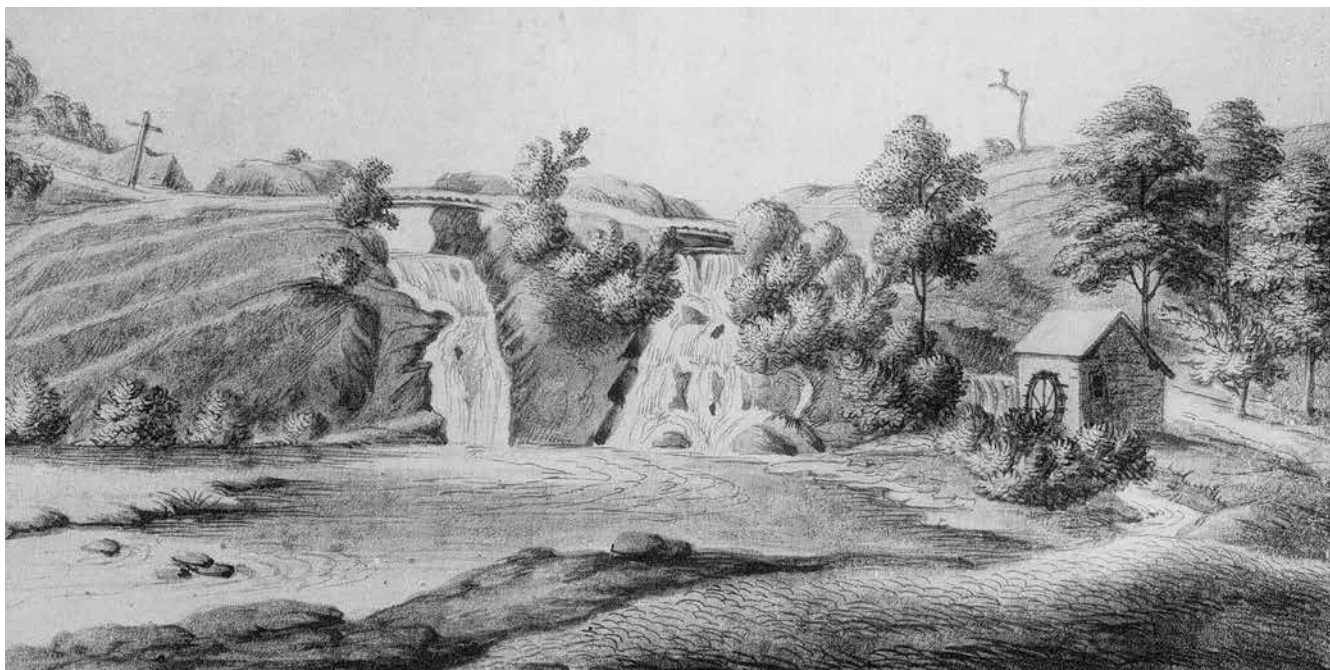
Sur le plan de partage de l'abbaye dressé en 1806, on remarque deux canalisations qui alimentaient en eau, d'une part, le dortoir et le réfectoire et, d'autre part, l'aile ouest de l'abbaye qui abritait l'écurie, la brasserie et la boulangerie (fig. 31). Elles provenaient aussi du versant nord de la ville.

Fig. 31

Plan de partage de
l'abbaye de Stavelot,
22 août 1806 (Liège,
Archives de l'État,
commune de Stavelot,
portefeuille 64).

© AÉL, Liège



**Fig. 32**

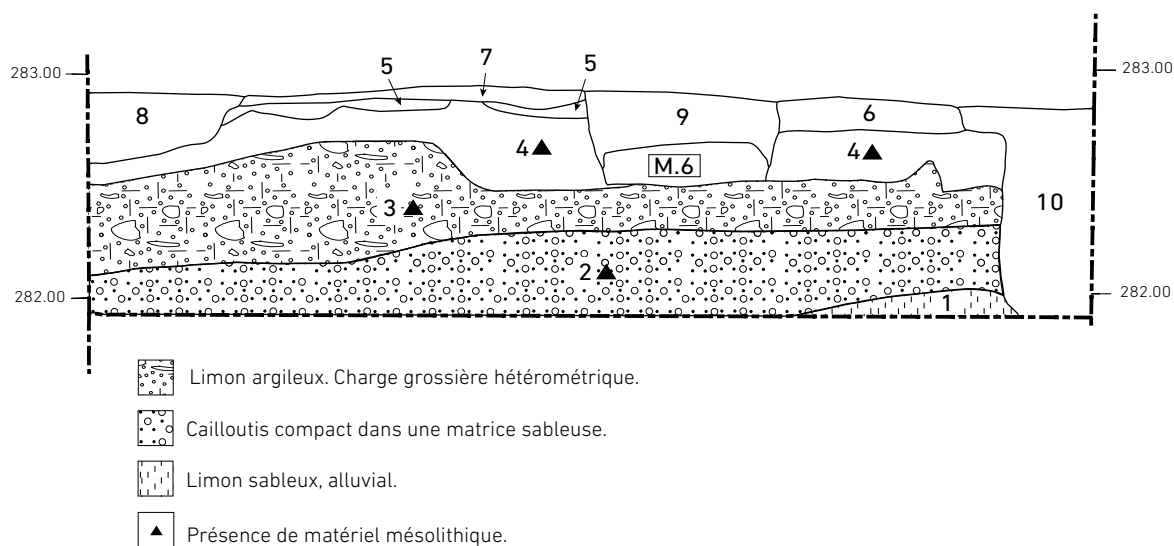
La cascade de Coo, dessin de Mathieu Xhrouet, 1^{re} moitié du XVIII^e s. (Spa, musée de la Ville d'eaux).

© CC-BY KIK-IRPA, Bruxelles, photo A007411

Cette volonté de maîtriser l'eau se note aussi à Coo. Avant 1483, les moines auraient recoupé artificiellement le méandre de l'Amblève pour y modifier une partie de son cours afin d'alimenter un moulin, créant ainsi la petite cascade. Puis, dès le XVII^e siècle, ils auraient poursuivi le recoupement du méandre en créant la grande cascade pour limiter le risque d'inondation dans le hameau de Petit-Coo. Ce serait l'origine de la fameuse cascade de Coo qui attirait les curistes de Spa déjà dans la première moitié du XVIII^e siècle (REMACLE, 1981-1982) (fig. 32).

2.5. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Dans la description des coupes par B. Lambotte *et al.* (2001), lors des fouilles à proximité immédiate de l'abbaye, jamais le substratum géologique n'a été atteint. Par contre, les auteurs ont observé à la base des coupes (fig. 33) un limon alluvial (1) surmonté par un cailloutis fluviatile (2). Il s'agit bien là d'un dépôt de terrasse de l'Amblève. Par-dessus, un dépôt à charge grossière importante (3) correspond aux dépôts de pente apportés par solifluxion. Le niveau supérieur (4) est une

**Fig. 33**

Coupe stratigraphique réalisée lors de la fouille du jardin du cloître de l'abbaye (d'après LAMBOTTE *et al.*, 2001, p. 99).

couche argilo-limoneuse contenant toujours des éléments caillouteux mais aussi des silex taillés attribués au Mésolithique.

La présence de silex dans cette région peut étonner. Cependant nous en avons repéré en abondance dans des dépôts de solifluxion, le long d'un talus réalisé lors de l'aménagement du circuit automobile de Spa-Francorchamps, dans la célèbre descente de Masta (OZER, 1967). Par après, lors de travaux de recherche dans le cadre d'un mémoire de licence en géographie, d'autres silex ont été aussi retrouvés dans une terrasse de l'Amblève à proximité immédiate de Stavelot, sur la route menant à Challes (ENGELS, 1981). L'origine de ces silex remonte à la transgression marine du Crétacé. En effet, après le plissement hercynien, l'Ardenne a été pénéplanée et, au cours du Crétacé, elle a été submergée par une transgression marine caractérisée par des dépôts de craie où se notent des niveaux de silex. Cette transgression aurait atteint au moins le plateau des Hautes Fagnes, mais il n'en reste comme

témoin que des rognons de silex, la craie ayant disparu par dissolution. Par après, pendant le Tertiaire et le Quaternaire, l'érosion a redistribué ces silex sur les versants, notamment par solifluxion au Quaternaire, et les rivières les ont transportés puis abandonnés dans les terrasses. Au Mésolithique, la matière première existait donc à proximité immédiate de Stavelot pour l'industrie lithique, indice d'une occupation humaine antérieure.

Enfin, une autre question se pose. Quelques kilomètres à l'amont de Stavelot, sur les rives de l'Amblève et de ses affluents, des traces d'exploitation de l'or ont été retrouvées à proximité des villages d'Amel (Amblève) et d'Ondenval (GODEFROID, 1980). Celle-ci aurait débuté à l'Âge du Fer puis aurait peut-être été reprise par les Romains, et enfin de nouveau exploitée au début du xx^e siècle. La présence de l'or dans cette région aurait-elle influencé la localisation de l'abbaye de Stavelot? Question aujourd'hui sans réponse... (VAN RUYMBEKE, 2021).

BIBLIOGRAPHIE

- BOULVAIN F. & PINGOT J.-L., 2021. *Une introduction à la géologie de la Wallonie*, Université de Liège, Faculté des sciences, Département de géologie [disponible en ligne] <http://www.geolsed.ulg.ac.be/geolwal/geolwal.htm>
- Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Stavelot, pl. 215.
- ENGELS T., 1981. *Contribution à l'étude géomorphologique du bassin de l'Amblève au sud des Hautes Fagnes*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, Sciences géographiques, 135 p.
- GODEFROID J., 1980. *Étude géomorphologique des vestiges d'orpaillage dans le bassin de la Haute-Amblève*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, Sciences géographiques, 141 p.
- LEGRAND W., 1938. *Stavelot, ancienne capitale de la principauté de Stavelot-Malmedy. Notice historique, vieux monuments, trésors artistiques*, Stavelot, éd. du journal « L'Annonce ».
- LAMBERTY P., GEUKENS F. & MARION J.-M., s.d. *Carte géologique de Wallonie, Stavelot-Malmedy (50/5-6), version provisoire* (convention de recherche collective SPW-DGO3/ULg et al.).
- LAMBOTTE B., PIRSON S., VAN DER SLOOT P. & LÓPEZ BAYÓN I., 2001. Matériel mésolithique à l'abbaye de Stavelot, *Notae Praehistoricae*, 21, p. 97-103.
- OZER A., 1967. *Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, Sciences géographiques, 189 p.
- OZER A., 1969. Microrelief et dessin parcellaire. Rideaux et « Ackerberge » dans la région de Stavelot, *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 5, p. 111-120.
- OZER A., 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy, *Annales de spéléologie*, 26, p. 407-422.

OZER A., 1979. Les phénomènes karstiques dans le Poudingue de Malmedy, *Annales de la Société géologique de Belgique*, 102, p. 141-144.

OZER A. & MACAR P., 1968. Le Poudingue de Malmedy occupe-t-il un graben ?, *Annales de la Société géologique de Belgique*, 91, p. 559-568.

PAHAUT P., 1973. *Planchette de Stavelot 160W* (Carte des Sols de la Belgique), éditée par le Comité pour l'établissement de la carte des sols et de la végétation de la Belgique, sous les auspices de l'Institut pour l'encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (IRSIA).

PASCAUD C., 2013. *L'Abbaye de Stavelot. Volume 1. Histoire et représentation des édifices*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 25).

REMACLE L., 1981-1982. Le village de Coö et sa cascade, *Le pays de saint Remacle*, 15, p. 43-70.

VAN RUYMBEKE M., 2021. Le silence est d'or. In : VAN WERSCH L., CREMER S., FRAITURE P., MAGGI C., STRIVAY D., VAN RUYMBEKE M. & WEITZ A. (éd.), *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*, Liège, p. 241-271.

L'ABBAYE DE STAVELOT. VOLUME 2. LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES : DES ORIGINES À L'AN MILLE. TOME 1

Au milieu du VII^e siècle, une communauté religieuse s'installe entre Meuse et Rhin et fonde deux implantations à quelques kilomètres de distance. Il s'agit de Stavelot située sur le diocèse de Tongres-Maastricht (Liège) et de Malmedy dépendant de celui de Cologne, leur abbé étant commun. Le monastère de Stavelot va connaître une expansion remarquable, particulièrement aux XI^e et XII^e siècles, et l'institution disparaîtra à la suite de la Révolution française.

Classée patrimoine exceptionnel de Wallonie, l'abbaye de Stavelot a fait l'objet de recherches archéologiques durant près de trente ans, supervisées par l'Université de Liège et financées par le Service public de Wallonie. Si l'objectif premier de ces travaux était la mise au jour de la grande abbatale ottonienne élevée au XI^e siècle, les informations enregistrées ont largement dépassé ce cadre et permettent maintenant d'approcher l'organisation du monastère depuis ses origines. Cette publication, présentée en deux tomes, retrace le développement du site depuis les premières installations jusqu'à l'aube du XI^e siècle, soit les quatre premiers siècles d'occupation religieuse. Grâce à la collaboration de plusieurs spécialistes qui a permis d'appréhender des pratiques et des faits matériels jusqu'alors insoupçonnés, cette étude enrichit la connaissance des établissements monastiques du Haut Moyen Âge.

Le premier tome porte sur les contextes, les vestiges, les structures funéraires. Sont évoquées les circonstances et l'historique des fouilles, le cadre géographique régional, la position de Stavelot par rapport aux axes de circulation et le contexte politique dans lequel s'inscrit la fondation de l'abbaye. L'analyse des vestiges, confrontée aux résultats des recherches menées sur le mobilier récolté, renouvelle la chronologie des bâtiments du Haut Moyen Âge et révèle également plusieurs structures inédites. Enfin, l'ensemble des données archéologiques et anthropologiques des sépultures et l'examen des sarcophages retrouvés sur le site permettent d'approcher l'organisation et les pratiques funéraires de l'abbaye à ces époques anciennes.

Le second tome, lui, réunit l'ensemble des contributions dédiées aux études du matériel archéologique.

Ce volume fait suite au premier publié dans cette même collection : PASCAUD C., 2013. *L'abbaye de Stavelot. Volume 1. Histoire et représentations des édifices*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 25).

Prix de vente: 38 €

ISBN : 978-2-39038-274-4

